

Bilan simplifié de la section ST PROVENCE COTE D'AZUR pour l'année 2022

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	6527	6527
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	13547	14675
actif financier	0	0	0	0	Résultat	294	-1128
					Total(1)	20369	20075
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	20369		20369	20075	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	20369	0	20369	20075	total(1+2+3+4+5)	20369	20075

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	12233	11356	Produits d'exploitation(1)	12527	10228
achats	0	82	Cotisations	5836	4471
autres charges externes	0	0	Subventions	6051	5596
autres services extérieurs	4927	3164	Autres produits	100	161
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	539	0
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	7306	8110			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	0	0
Charges exceptionnelles(3)	0	0	Produits exceptionnels(3)	0	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement		
			report des ressources non utilisés		0
			des exercices antérieurs(4)	0	
total(1+2+3+4)	12233	11356	total(1+2+3+4)	12527	10228
Solde créditeur:Excedent	294		Solde débiteur:Déficit	0	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de -----0650-----

Exercice clos au 31 décembre 2022

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 20312 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un bénéfice de 238 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 DECEMBRE 2022

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Néant

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Néant.

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Néant.

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

0 salarié

Bilan des ressources de la section ST PROVENCE COTE D'AZUR pour l'année 2022

Ressources de l'année 2022	
Cotisations reçues.....	5 836,49 €
Reversement de cotisations.....	4 895,22 €
Subventions reçues.....	6 051,00 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	100,00 €
Produits financiers percus.....	0,00 €
Total des ressources.....	7 092,27 €